

À quoi l'école sert-elle ?

Philippe TOURNIER



Mais à quoi donc l'école sert-elle ? Au moment où ces lignes sont écrites, la polémique fait bêtement rage autour du collège. Oui, bêtement. Le SNPDEN avait souhaité qu'un vrai débat public puisse être engagé sur l'avenir du collège. Au lieu de cela, des annonces toujours reportées¹, un rapport qui s'ébruite en morceaux, des déclarations fracassantes, les procès d'intention, les préjugés. Dans le tohu-bohu des excommunications mutuelles de gens qui ne s'écoutent pas, une question ne s'entend guère alors qu'elle contient peut-être toutes les autres : mais à quoi l'école sert-elle ? Et plus précisément, aujourd'hui, a-t-elle encore une vocation qui la dépasse² ?

Jean-Luc Mélenchon a le mérite d'avoir engagé le débat puisqu'il fallait bien que quelqu'un le fasse. Il le fait en termes abrupts³ mais, enfin, il dit des choses que chacun comprend aisément :

1. Des élèves s'ennuient au collège
2. Ils cassent les pieds de tout le monde
3. L'enseignement professionnel saura leur offrir une alternative à l'ennui
4. En plus, il a besoin d'élèves
5. Donc, réglons la question des collégiens en perdition en les envoyant dans des lycées professionnels

6. Et tout le monde sera content : les collégiés d'avoir réglé les cas les plus difficiles ; les dits cas de faire enfin des choses qui ont un sens pour eux ; les PLP menacés de sauver leurs postes.

Il est concevable, qu'au milieu des difficultés, cela puisse tenter. Certes, l'aspect circonstanciel de ces propos n'échappe pas comme il n'échappe pas non plus qu'on se demande où est la politique de l'éducation nationale si tant est qu'il y en ait une (en ces derniers jours de mars, il y en a au moins deux).

Ceci dit, cette analyse se place dans la perspective d'une école "neutre", c'est-à-dire qui cherche les meilleures solutions techniques à ses problèmes sans se soucier de l'impact "sociétal" de ses pratiques car elle peut considérer qu'au fond, ce n'est pas son affaire. Dans cette approche, les filières ou l'orientation précoce ne sont que des solutions organisationnelles qu'il n'y a pas de raisons d'écarter a priori. Que ces propositions protègent surtout les petits des "bobos" de toute concurrence pour concourir aux fonctions dirigeantes n'est pas la question à laquelle elle veut répondre. Ce serait faire injure à ceux qui partagent ce point de vue que de penser qu'ils sont indifférents à cet aspect des choses mais ils estiment (au



moins implicitement) que l'école ferait mieux de s'occuper de ce qui la regarde en propre que de se mêler de vouloir un monde juste.

En face et/ou à côté, d'autres pensent que la question est d'abord de nature idéologique. Dans notre pays, l'école a été hissée à une place centrale parce qu'elle est la dispensatrice de légitimité sociale par le biais du mérite

Post-scriptum

Les thèmes de travail de la Commission Éducation & Pédagogie sont dans le vent ! Elle a travaillé, depuis le congrès de Toulouse, sur "Égalité et diversité". Un avant projet est soumis à débat au sein du SNPDEN qui doit se conclure au CSN de Valence par un texte



scolaire⁴. Or que le mérite scolaire superpose presque exactement les hasards de la naissance est, à leurs yeux, la question centrale de l'école "républicaine" d'aujourd'hui. Les modalités de son organisation ne sont que la déclinaison de la réponse qu'on y donne.

Ces deux points de vue, potentiellement contradictoires⁵, partagent la société, le monde éducatif, les personnels de direction et, peut-être, chacun d'entre nous. Et on a tôt fait de tourner en rond : peut-on en sortir ?

Le SNPDEN a déjà apporté une réponse : "le collège doit accueillir tous les élèves selon des modalités différenciées mises en place par les projets d'établissement"⁶. Cette phrase n'est pas une conciliation laborieuse d'opinions dissonantes, ni le résultat d'un goût exagéré pour le consensus moyen. C'est une position qu'on pourrait qualifier de "bon sens" qui pourrait se résumer en une formule raccourcie : moins de bla-bla, un peu d'air et quelques principes⁷...

Quand vous lirez ces lignes, parti comme c'est, on peut craindre que les malheureux collégiens ne soient au centre d'une polémique faisant les choux gras des pages "société" avant d'être oubliés jusqu'au prochain incident à moins que le collège ne soit noyé dans un baquet d'eau tiède, les décisions un peu affirmées étant reportées "à plus tard". Mais, quelles que soient les propositions faites, il faudra bien quand même, un jour, que notre pays réponde clairement à la question essentielle : à quoi son école lui sert-elle ?

d'orientation : vous pouvez y contribuer à l'occasion d'un travail académique, départemental ou à titre individuel⁸. Ce débat sera prolongé par "comment forme-t-on des élites dans un système démocratisé ?", sur lequel le groupe de travail CPGE a commencé le travail syndical. Vous avez une idée sur la question ? Là aussi, vous serez invité/e à participer à la construction de la position syndicale.

Moins de bla-bla, un peu d'air et quelques principes : un objectif national palpable et un espace de créativité et d'initiative laissé à l'échelon généralement le plus opportun pour agir, l'établissement.

1. Quand cet article sera publié, les annonces devraient avoir été faites.
2. Dans les deux sens que peut avoir la question : l'école participe-t-elle toujours à un projet collectif au delà d'elle-même et/ou l'école est-elle complètement dépassée par la mission surdimensionnée que la société lui a abandonnée ?
3. Parfois presque "allégriens" par leur approximation comme cette idée que les élèves qui manquent au lycée professionnel auraient été "volés" par l'enseignement général. Outre qu'une lecture attentive des publications de la DPD montre que le poids de ce dernier a plutôt tendance à décliner, les élèves qui manquent n'ont pas été volés : ils ne sont pas nés !
4. Dans une république expressément laïque comme la nôtre, ce rôle est même un élément essentiel du "contrat social". Enfin : devrait être...
5. Potentiellement car partir de points différents n'interdit pas de se rencontrer si on le peut et on le souhaite.
6. Cette affirmation a été reprise dans tous nos mandats sur le collège depuis le congrès de Poitiers en 1994.
7. Auxquels on se tient réellement. Redonner du sens au collège passe par le principe de "subsidiarité" : un objectif national palpable et un espace de créativité et d'initiative laissé à l'échelon généralement le plus opportun pour agir, l'établissement.
8. Il vous suffit d'adresser votre contribution par courrier électronique au siège. Elle sera diffusée dans le cadre du système d'information de la commission.